

**Intervention de
M. le conseiller d'Etat Bernard Soguel,
à l'occasion du 1^{er} août 2002,
Lignièrès, 1^{er} août 2002**

Mesdames, Messieurs, les membres des autorités
communales et cantonales,
Mesdames et Messieurs,
Chères amies et chers amis,

Le Monde et la Suisse bougent, Mesdames et Messieurs, la République et canton de Neuchâtel bouge aussi et c'est pourquoi nous rénovons quasiment en permanence les liens qui nous unissent. Si les changements inquiètent, ils illustrent aussi la diversité et la richesse de la vie, qui est parfois jolie.

Commémorer le premier août, c'est donc l'occasion de se rappeler que les liens qui nous unissent se sont formés au long des siècles d'histoire commune et qu'ils sont forts. C'est l'occasion aussi de se rappeler que les valeurs qui nous unissent sont toujours beaucoup plus fortes que les éléments qui nous divisent.

Cette vie en commun se nourrit de cohésion sociale, fondement de toute vie en société. C'est pourquoi la cohésion sociale est l'un des objectifs essentiels que le CE a inscrit dans son programme de législation. La cohésion sociale plante fragile, qui exige des soins attentifs.

Fête le premier août, c'est l'occasion de fêter la cohésion sociale et la solidarité.

On dit parfois qu'on reconnaît le niveau de développement d'une société en regardant comment vit le plus pauvre et le plus démuné de ses membres. En Suisse et à Neuchâtel, nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé jusqu'ici, parce que les institutions sociales ont amené et soutenu toutes les percées et les améliorations en matière de prévoyance professionnelle, et personnelle, d'assurance-chômage, maladie

et accident, de retraite. Les institutions sociales contribuent ainsi à l'équilibre et à la sérénité de la société.

La cohésion est d'autant plus importante que, à priori, le pays dans lequel nous vivons connaît une grande diversité géographique, culturelle, économique, linguistique, politique et sociale.

Au niveau cantonal, la solidarité existe aussi entre les communes, entre les différentes régions du canton et je peux vous assurer, ici à Lignières, que le Conseil d'Etat y particulièrement sensible.

AGRICULTURE

Mais le Conseil d'Etat est également sensible aux évolutions qui se dessinent au niveau national. La politique agricole en particulier, qui s'inscrit dans un contexte international, pose un certain nombre de problèmes et crée des difficultés nouvelles. Je connais la situation très difficile dans laquelle se trouvent de plus en plus d'agriculteurs en Suisse et dans notre canton. Le revenu est quasiment en chute libre, les perspectives ne sont pas réjouissantes, puisqu'on peut s'attendre à ce que les prix baissent encore. Dans ces conditions, nombre d'exploitations se trouvent dans des situations très difficiles et douloureuses, cela depuis de trop longues années. C'est ainsi que le nombre d'exploitations dans le canton a diminué de moitié en 15 ans. Derrière les chiffres, il y a des femmes, des hommes, des femmes, des enfants, il y a des destins personnels, il y a des familles dans lesquelles on est agriculteur de génération en génération et qui ne font plus face, tant les conditions sont difficiles. Dans la mesure de ses moyens, le canton tente d'alléger les difficultés des agriculteurs. Ce ne peut être qu'un allègement, car les décisions, trop souvent brutales, se prennent à Berne.

Il n'est pas négatif en soi que les évolutions se fassent. Au contraire, il est bien de s'adapter aux nouveaux besoins et de répondre aux attentes de la population. Cependant, il s'agit de rester attentif à la solidarité entre producteurs et

consommateurs, car c'est aussi par cette solidarité-là que passe la cohésion nationale.

S'il faut être ouvert et adapter les institutions aux besoins de la population et l'évolution scientifique et technique, il convient de montrer un esprit critique face à des formules trop souvent liées à « l'air du temps », en sachant que la politique est affaire d'organisation de la société et que cette organisation suit inmanquablement les effets de mode.

Nous devons cependant rester vigilants et évaluer les conséquences à long terme des choix qui sont faits aujourd'hui. La polémique sur le 2^e pilier, partie intégrante de la retraite d'une majorité de la population, véritable feuilleton d'été, montre que le risque d'être trompé pour avoir trop fait confiance, existe jusque dans nos vieux jours. Nous avons donc un certain devoir de réserve face aux mouvements de dérégulation et de libéralisation.

La libéralisation du marché de l'électricité s'inscrit dans la même logique. On ouvre de nouvelles portes, des experts nous disent que ce sera merveilleux alors que d'autres mettent en garde contre une foule de dangers.

Aussi quelques questions s'imposent :

- Jusqu'où sommes-nous prêts à admettre les conséquences de la libéralisation des télécommunications, quand on sait que le coût effectif d'une ligne téléphonique est beaucoup plus élevé au fond du Val-de-Travers ou à Lignières qu'à Zürich?
- Jusqu'où sommes-nous prêts à admettre les conséquences de la libéralisation de la poste, quand on sait qu'il n'est souvent pas rentable de livrer un colis ailleurs que dans les grandes villes?

A chaque domaine, à chaque branche d'activité correspond un modèle approprié, et ce modèle n'est pas toujours le libre marché et la concurrence débridée. En cas de libéralisation et de libre concurrence, il faut qu'un certain nombre de critères soient remplis, ce qui n'est manifestement pas le cas pour

l'agriculture suisse, dont les débouchés passent par un nombre très restreint d'intermédiaires, qui ont donc un poids énorme sur le fonctionnement du système. Manifestement, le principe de la libre concurrence peut aussi avoir des ratés. A chaque domaine, à chaque branche d'activité correspond un juste niveau de régulation. Il faut le trouver. Le tout au marché et le tout à l'Etat ne sont pas des solutions pragmatiques.

Restons donc ouverts aux évolutions, mais restons aussi critique face au dogme, que ce soit le tout au marché ou le tout à l'Etat.

CONCLUSION

Nous fêtons aujourd'hui notre appartenance à la Suisse et la cohésion nationale. Continuons ensemble à nous engager à promouvoir une organisation de la société qui soit juste, qui se fonde sur la solidarité et qui respecte la diversité dans laquelle nous vivons parce que ce sont là les éléments de notre force.

Je vous remercie de votre attention.

Bernard Soguel, le 1^{er} août